CADRES EN MISSION Formation

Programme de la formation

Bilan de compétences

Individuel sur site

24 heures sur 12 jour(s)

Tout public · De 1 à 2 participants

À partir de 1 800 € Net de taxe par participant

Profil des participants

Public : bénéficiaire du Bilan de Compétences

Prérequis

Pré-requis (obligatoire) : motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :
Analyser votre parcours professionnel et personnel
Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

Contenu

1er Entretien sans engagement, non facturé

Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.

Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.

I- Phase préliminaire

Valider votre engagement dans la démarche.

Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.

Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.

II- Phase d'exploration

Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.

Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.

Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens et de tests.

Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.

III- Phase de conclusion

Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.

Valider un projet

Déterminer ensemble un plan d'action concret.

Un document de synthèse est élaboré. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : travail effectué, projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en oeuvre de ceux-ci.

IV- Phase de suivi à 6 mois

Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel

Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits

Recenser les difficultés de mise en oeuvre et définir des actions correctives.

Pédagogie et organisation

Entretiens approfondis en face à face avec un coach professionnel spécialisé en reconversion

Des travaux de réflexion personnelle et de recherche

Test sur le mode de fonctionnement personnel

Des apports sur la méthodologie de mise en oeuvre du projet

Des apports sur le marché du travail et de la formation

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Test de positionnement en amont : entretien face à face

Documents de synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet

Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud)

Evaluation à froid après formation (6 mois)

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation…)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Joelle CUENOT